

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume VII - Numéro 14 Décembre 2017 ISSN : 2313-7908
N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : ***administration@perspectivesphilosophiques.net***

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

#

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'dri Marcel KOUASSI, Professeur des universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr. Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

AXE 1 : PRINCIPES DU VIVRE-ENSEMBLE

- 1. Art et rapprochement des peuples,**
Jean-Claude Y. GBEGUELE..... 2
- 2. Le vivre-ensemble à l'épreuve de l'avoir et de l'être dans la pensée de Ebénézer Njoh-Mouelle,**
Amenan Edwige KOUAKOU.....14
- 3. Vertu kantienne et vivre-ensemble,**
GUI Désiré.....29
- 4. L'unité de la vie chez Claude Bernard : un modèle pour penser le vivre ensemble sociétal,**
AGBAVON Tiasvi Yao Raoul.....49
- 5. De la problématique du vivre-ensemble dans la pensée de Hannah Arendt,**
ASSEMIEN Assoumou Joël-Pacôme.....65
- 6. Le concept du visage levinassien comme fondement du vivre-ensemble,**
COULIBALY Adama..... 79

AXE 2 : MULTIPARTISME ET VIVRE-ENSEMBLE

- 7. Des enjeux de la diversité culturelle,**
KOUAMÉ Akissi Danielle..... 99
- 8. Du dévoilement des pièges de la différence : condition de possibilité du vivre-ensemble chez Paulin Hountondji,**
DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise..... 112
- 9. Le vivre-ensemble à l'épreuve du multipartisme en contexte africain : la nécessaire éthicisation du politique africain,**
COULIBALY Sounan..... 131

AXE 3 : REPLI IDENTITAIRE ET UNITÉ NATIONALE

- 10. L'interculturalité comme conceptualisation du vivre-ensemble,**
VASSY Sylveira Tiburce..... 150
- 11. Le Panafricanisme de Nkrumah et les Replis Identitaires,**
GNAGNE Akpa Akpro Franck Michaël..... 166

#

12. Idéologie et identité : vers une esthétique du bien-vivre-ensemble,
TUO Fagaba Moïse..... 187

AXE 4 : PAIX, GUERRE ET MONDIALISATION

13. Sport et dopage : quel rapport au vivre-ensemble ?,
ABOGNY Claude Aurélie..... 204

14. Humanisme techno-numérique et la refondation du vivre-ensemble en Afrique,
ABOUDOU Aïcha Stéphanie..... 220

15. Tics et vivre ensemble,
N'DJA Koffi Blaise..... 238

16. Le vivre-ensemble : perspectives du contrat social dans le philosophe lockéen,
KOUA Kouassi Serge Arnaud.....250

AXE 5 : LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

17. Le vivre-ensemble et la sauvegarde de l'environnement : l'archétype du développement durable,
COULIBALY Sionfoungon Kassoum..... 268

18. Les impacts socioéconomiques de la crise écologique sur la vie communautaire,
SORO Torna..... 285

19. Une écologie humaniste comme gage de la protection de la vie,
Casimir Konan BOUSSOU..... 301

20. L'environnement à l'épreuve de la mondialisation,
KOUA Guéi Simplicie..... 315

21. Protection de l'environnement en Afrique : vers une culture de l'écocitoyenneté,
SIALLOU Kouassi Hermann..... 333

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décroisement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décroisement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

#

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LE PANAFRICANISME DE NKRUMAH ET LES REPLIS IDENTITAIRES

GNAGNE AKPA AKPRO Franck Michaël

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

fmgagne@yahoo.fr

Résumé :

Comment peut-on vivre ensemble et bâtir des Nations, des peuples, et un continent africain forts, capables de relever les défis contemporains et ceux à venir dans un monde capitaliste où les intérêts économiques guident l'agir des uns et des autres, où les identités individuelles et souvent collectives sont de plus en plus brandies ; où chaque Nation prône sa souveraineté et où l'on assiste à des patriotismes exacerbés ? Nkrumah propose à l'Afrique une voie appropriée avec le panafricanisme. Il y a donc lieu, pour chaque individu et nation, de se surpasser pour se dépasser, en tant que particularité limitée, vers l'ensemble ouvert pour constituer l'Afrique afin de lui donner les ressources d'un développement autocentré. C'est la condition de « la survivance de l'Afrique libre, les progrès de son indépendance et l'avance vers l'avenir radieux auquel tendent nos espoirs et nos efforts,... » (Kwame NKRUMAH, 1994, p. 254).

Mots-clés : Développement, Éducation à la Démocratie, Intégration africaine, Liberté, Nation, Panafricanisme, Unité, Repli identitaire, Vivre ensemble.

Abstract :

How can we live together and build nations, peoples, and a powerful african continent, able to take up contemporary challenges and those to come in the capitalist world where economic interests guide the behaviour of one and the other, where individual and sometimes collective identities are more and more brandished, where each nation laud its sovereignty and where people witness exaggerated patriotism ? Nkrumah suggests to Africa an appropriated way with Panafricanism. There is therefore a need, for each individual and nation, to excel themselves go out of their depth, as a limited

#

particular nature, towards the opened cohesion in order to set up Africa to give to it resources of a autocentered development. It is the condition of « The surveillance of the free Africa, the progresses of its independence and the progress to the glorious futur to which our hopes and efforts are drawing tigh » (Kwame NKRUMAH, 1994, p. 254).

Key words : Education for Development, democracy, Integration africaine, freedom, Nation, Panafricanisme, Unité, identity Repli-Living together.

Introduction

« Le monde dominé par les valeurs occidentales en général et par les valeurs américaines en particulier est confronté à un repli identitaire et culturel intranational, transnational et supranational dans une grande partie du monde, aux conséquences parfois catastrophiques¹. Cette situation est bien visible en Afrique.

En effet, lorsqu'on vient à porter un regard sur le continent africain, le constat est alarmant et bien triste. Notre Continent est violenté du dedans et du dehors par des crises de tout genre, des guerres ethniques, religieuses et tribales, des rebellions armées, des coups d'États militaires, des guerres territoriaux, des épidémies tel que (Ebola, Paludisme, Sida etc.). Il sert aussi de dépotoir aux Occidentaux qui y déversent des déchets toxiques pour contribuer à tuer ce qui y reste d'environnement naturel et social.

Cette situation dramatique est consolidée par les replis identitaires qui ne permettent pas au continent de se retrouver en lui-même dans une plénitude pouvant l'aider à se constituer pour pouvoir être. Ainsi, nous voulons interroger, dans la patience et la pertinence du concept, l'être et le devenir de l'Afrique qui est sur le point de s'échapper à elle-même. Nous le faisons avec la

¹ «Défis identitaires et culturels en ce début du 21ème siècle», in RÉSEAU MULTIDISCIPLINAIRE D'ETUDES STRATÉGIQUES 21 janvier 2008, RMES/NA/2008/03, p. 3.

#

médiation du panafricanisme de Kwame Nkrumah dont nous nous reconnaissons dans l'idéal du Vivre ensemble et de développement de l'Afrique. C'est pourquoi, pour notre contribution à ce colloque, nous avons choisi de nous y intéresser à travers le sujet suivant : LE PANAFRICANISME DE KWAME NKROMAH ET LES REPLIS IDENTITAIRES.

Quel est l'impact des replis identitaires sur le panafricanisme ? À partir d'une approche conceptuelle des notions de Panafricanisme et de repli identitaire, nous voulons montrer que les replis identitaires sont d'abord un obstacle au Panafricanisme. Ensuite, voir comment ces obstacles peuvent être surmontés afin que se réalise le Panafricanisme de Nkrumah. Enfin, montrer que le panafricanisme de Nkrumah peut contribuer efficacement au Vivre ensemble et garantir à l'Afrique un avenir satisfaisant.

La réflexion sur ces objectifs s'articulera autour des interrogations suivantes :

Peut-on réaliser le Vivre ensemble dans un continent en proie aux replis identitaires ? Existe-t-il une voie plus appropriée que celle du panafricanisme proposée par Nkrumah dès l'aube des indépendances ?

Pour notre part, le panafricanisme de Nkrumah est l'outil le mieux indiqué pour mettre fin aux replis identitaires, réaliser le Vivre ensemble et pour garantir le développement de l'Afrique. C'est bien dans ce canevas que s'inscrira notre argumentaire autour de cette réflexion.

Pour ce fait, nous utiliserons les méthodes historiques, analytiques et sociocritiques (qui nous permettront de passer en revue l'histoire du panafricanisme, à analyser notre problème et nous qui de porter un regard critique sur notre sujet.

#

1. LES CONCEPTS DE PANAFRICANISME ET REEPLI IDENTITAIRE

Il s'agira ici pour nous à partir d'une approche conceptuelle de tenter de comprendre le sens et la portée des notions de Panafricanisme et de Repli identitaire, soumises à notre réflexion.

1.1. Le concept de panafricanisme

Une analyse du terme Panafricanisme révèle les mots Pan, Afrique et Isme à partir desquels on peut fixer son sens avec rigueur. Le préfixe Pan est un terme savant qui exprime à la fois l'idée de partie, de morceau, mais aussi d'un tout, d'un ensemble organisé. L'Afrique, de façon schématique, désigne un continent habité par des peuples divers ayant une histoire assez colorée. Quant au suffixe Isme, il évoque le caractère d'idéologie de ce à quoi il se rapporte. Par idéologie, on convient avec l'économiste français François Partant pour entendre un « ensemble d'idées, de doctrines, de valeurs, de croyances, qui explique en particulier l'organisation d'une société, qui justifie cette organisation et la fait accepter par tout le monde (ou par le plus grand nombre), parce qu'elle semble, sinon parfaite, du moins logique et dès lors inéluctable » (François, PARTANT, 1982, p. 115).

Ainsi, le panafricanisme est perçu comme «... l'idéologie de la démocratie et des droits de l'homme dans un cadre fédéral africain» (Hubert KAMPANG, 2000, pp. 159-252) visant «...à réaliser le gouvernement des Africains par des Africains, en respectant les minorités raciales et religieuses qui désirent vivre en Afrique avec la majorité noire» (George PADMORE, 1961, pp. 27-471), il s'apparente au pangermanisme ou au panaméricanisme avec pour vocation de regrouper en un État unique toutes les populations de la même origine (noire). Selon Bwemba BONG, «L'œcoumène panafricain se définit comme étant l'espace géographique, mais surtout sociologique, constitué par l'Afrique et les nations nègres – ou d'ascendance négro-africaine – dispersées au monde par «yovodah» (2010, p. 18): un espace profondément imprégné de pratiques et institutions culturelles d'origine africaine » (Bwemba BONG, 2010, p. 18). Le

#

panafricanisme est de ce fait un mouvement de solidarité entre peuples noirs visant leur émancipation.

Le mot «panafricain» est apparu à la fin du XIX^e siècle lors de la préparation de la Conférence panafricaine de 1900 (Kwame NKRUMAH, 1994, p. 160). Historiquement, l'idée se développe en réaction aux conséquences du démantèlement progressif de l'esclavage en Amérique. L'expansion du panafricanisme se retrouve dans les écrits et discours de quelques figures fondatrices, parmi lesquelles Edward Wilmot Blyden et Anténor Firmin (Kwame NKRUMAH, 1994, p. 160). Au début du XX^e siècle, d'autres figures telles que Benito Sylvain ou William Edgar Burghart Du Bois contribuent à l'affirmation politique du projet panafricain. Avec la décolonisation, celui-ci prend une ampleur nouvelle et se retrouve incarné par des dirigeants africains tel que Kwame Nkrumah qui va le marquer de son empreinte ; d'où l'idée d'un panafricanisme politique de Kwame Nkrumah. Encore aujourd'hui, le panafricanisme s'exprime en Afrique, comme dans les anciennes puissances coloniales, dans les domaines politiques, économiques, littéraires ou encore culturels.

Selon le dictionnaire Larousse, le panafricanisme est une idée politique et un mouvement qui promeut et encourage la pratique de la solidarité entre les Africains où qu'ils soient dans le monde². Il vise à unifier les Africains du continent et de la Diaspora africaine en une communauté africaine globale. Il est à la fois une vision sociale, culturelle et politique d'émancipation des Africains. Le cœur de son principe est la croyance que les peuples d'Afrique et de la Diaspora partagent une histoire et une destinée commune et que leur progrès social, économique et politique est lié à leur unité. Son objectif ultime est la réalisation d'une organisation politique intégrée de toutes les nations et peuples d'Afrique (Kwame NKRUMAH, 1994, p. 162).

²Dictionnaire Larousse, définition de Panafricanisme :<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/panafricanisme/57545> [archive]

#

Le panafricanisme est l'unité d'une diversité de conceptions se rapportant à l'être des Africains et au devenir de l'Afrique. C'est bien ce que fait remarqué Bwemba Bong lorsqu'il affirme que :

Le terme « panafricanisme » recouvre des courants divers : Garveyiste, Négritude, afrocentricité, Consciencisme philosophique, Panafricanisme révolutionnaire, etc. ce sont autant de composants qui enrichissent l'idéal panafricaniste à différents moments de son histoire, loin d'être un problème, ces divergences de vue sont le fondement même de l'historiographie panafricaine en tant que discipline d'étude. Aussi, toutes ces composantes ont-elles un dénominateur commun qui se résume en deux idées majeures, à savoir : la question de l'unité, la question de la libération ; avec son substratum, la désaliénation (2012, p. 4).

La désaliénation, c'est tout ce que vise le panafricanisme. Redonner à l'homme noir son droit d'exister et son droit à l'existence et lui permettre d'en jouir. Par le panafricanisme en effet, le noir ou l'Africain retrouvera sa dignité ontologique (ce que le Ladjoukrou appelle «Lewi», 1980), qui fait de lui l'égal des hommes d'autres races. Le noir redevient à partir du panafricanisme un Lewi. Égal à lui-même et aux autres, jouissant de toutes ces facultés spirituelles, morales, psychologiques et intellectuelles et répondant à ces droits et devoirs. Il redevient l'homme dans sa totalité, jouissant de la plénitude de son être. «Le panafricanisme s'analyse comme un mouvement révolutionnaire essentiellement politique ; il vise à détruire les bases de la domination impérialiste en Afrique et à réaliser l'unité du continent.» (Babacar SINE, 1983, p. 101).

2.2. Le concept de repli identitaire

Le repli identitaire est un mot composé de repli et de identitaire à partir des quels on peut saisir son sens. Repli est un nom masculin qui désigne l'action de se replier, s'isoler, une retraite volontaire, sur des positions prévues ; une défense, un recul etc. On parle de repli des valeurs, replis des frontières etc. c'est d'ailleurs cette dernière qui nous intéressera le plus dans le cadre de notre analyse.

En effet, le repli des frontières est un fait réel qui suscite plusieurs interrogations. Pendant que l'humanité se constitue en de grand groupe, doit-

#

on parler encore de repli de frontière ? Avec la mondialisation qui veut fait de la terre un village planétaire (Jean-Pierre WARNIER, 2003, p. 128), on assiste de plus en plus à la suppression des frontières. Cette idée même de village planétaire n'est-elle pas la représentation archétypale du vivre-ensemble ? Si le monde devient un village planétaire, cela ne signifie-t-il pas que tous les êtres humains forment déjà une communauté ? De ce fait, l'humanité ne suit-elle pas la trajectoire d'une intégration florissante, gage de tout développement humain d'abord ?

Certes avec la mondialisation, nous sommes tentés d'affirmé que l'humanité tend vers un vivre ensemble harmonieux mais, dans les faits, nous sommes confrontés à toute une autre réalité. René Toko Ngalani pense avec Nkrumah que nous sommes dans un système impérialiste qui donne aux Occidentaux et leurs alliés notamment les États-Unis, la primauté, la supériorité, voir le monopôle sur le reste du monde. Plus tôt que de conduire l'humanité à des valeurs cosmopolites, la mondialisation est une véritable machine d'exploitation des plus faibles par les plus forts. C'est un véritable mécanisme de croissance d'« inégalité et de violation des droits des personnes et des États. Le village planétaire qui met fin aux frontières, pose aussi le problème de la souveraineté des États.

Or, les États africains ne veulent pas céder leur souveraineté au profit d'un quelconque village planétaire, de surcroit d'une unité continentale. Ils conservent jalousement cette souveraineté à partir de laquelle, les dirigeants se permettent tout à leur profit sauf dans les intérêts de leur peuple souverain. Une souveraineté acquise à de grand prix, souvent suite à des luttes acharnées. Tel, le cas des indépendances. C'est bien ce que fait remarquer Sangaré Abou. Pour lui en effet, L'indépendance est :

Le plus souvent acquise des suites de hautes luttes. Le drame, c'est que la plupart des mouvements révolutionnaires et des régimes politiques qui ont combattu pour acquérir l'indépendance, perdent leur prestige dans la gestion des affaires publiques de leur pays, tant ils se retournent contre les idéaux, les principes et les valeurs pour la promotion desquels ils ont combattu. Ils se

#

comportent comme s'ils avaient un rapport ontologique à la souveraineté absolue. Ils n'arrivent pas à l'adapter aux réalités mondiales.³

Les États africains en refusant de céder leur souveraineté, se livrent à la merci de leurs dirigeants qui abusent d'eux. Ils se ferment au monde en se renfermant sur eux. De ce fait, ils sont coupés de toute réalité de ce monde et de toute voie de progrès et de développement. En refusant de s'ouvrir, les États africains signent leur arrêt de mort. Jean-Claude Barreau le fait remarquer bien. Il écrit à cet effet que, «lutter contre la mort, c'est d'abord s'ouvrir.... Lutter contre la mort, c'est faire l'expérience de l'autre.» (Jean-Claude, 1969, p. 75) Il n'en (est pas le cas chez pour les États africains. Ils refusent de s'ouvrir aux autres États africains et aux restant du monde. Ce qui justifie la misère de l'Afrique et son retard sur le reste du monde. Comme on peut le voir, le repli en général et particulièrement celui des frontières est catastrophiques et ne peut être salutaire à l'Afrique et au restant du monde.

Quant à identitaire, c'est ce qui est relatif à l'identité (d'une personne, d'un groupe). Identitaire vient de identité et se rapporte au caractère de ce qui est identique, similaire, qui est en accord, qui coïncide et incarne l'idée de communauté.⁴ C'est aussi ce qui marque la différence entre les hommes, individus et les sociétés. La différence est essentiellement ce qui fait la particularité d'une chose, d'un être et qui le distingue des autres. Identitaire, s'apparente à l'identité or, l'identité c'est la différence, le caractère intrinsèque, ontologique d'une chose, d'une personne, individu, d'une communauté, d'une société.

Dans la dynamique des cultures et des sociétés, la différence peut être qualitative, c'est-à-dire qu'elle peut avoir affaire au genre et aux nuances physiques ; ou elle peut être quantitative, c'est-à-dire qu'elle a affaire au

³Abou SANGARÉ, « *La ruse de la raison dans les relations internationales* », in *Implications philosophiques*, Revue internationale de philosophie, (en ligne), consultée en Juin 2015 sur www.implications-philosophiques.org

⁴ *Le Grand Robert de la Langue française*, version électronique, deuxième édition dirigée par Alain REY du Dictionnaire Analogique et Alphabétique de la Langue française de Paul ROBERT.

#

nombre et à l'influence des peuples les uns sur les autres. Dans l'un ou dans l'autre de ces cas, elle peut être source de crise et de conflit, mais aussi, d'enrichissement et de complétude, pourvu que les individus et les peuples puissent en faire bon usage. Comment cette question est abordée en Afrique ?

L'Afrique est une entité dynamique au sein de laquelle se meuvent de multiples et diverses sociétés, États et cultures. En tant qu'une diversité unifiée, elle se construit sur la base de la confrontation de ces diverses cultures et des États dans leur différence. Si la vie humaine est marquée par la différence, il n'en est pas moins en Afrique. L'Afrique à l'image de ces États a cette particularité d'être encrée dans ses traditions et dans sa façon d'être, et cela de manière à s'isoler et à rester cloîtrée dans sa zone de confort sans envisager d'en sortir. « L'Afrique est d'une façon générale le pays replié sur lui-même et qui persiste dans ce caractère principal de concentration sur soi » (HEGEL, 1965, p. 158). Cette affirmation de Hegel, consignée dans la Raison dans l'histoire, traduit à la fois l'enfermement ainsi que le refus de sortir de soi du continent. L'enfermement et le refus d'ouverture sont les bâtons qui l'empêcheraient de se déployer, de se développer et de s'affirmer. Ce constat est sans doute le reproche le plus fréquent et le plus évident qui puisse être adressé à l'Afrique. En effet, après le soleil des indépendances, une lueur d'espoir est survenue sur le continent. Malheureusement, pendant que l'on s'attendait à une manifestation plus noble de la part des États qui consisterait à sortir de soi pour atteindre l'idéal d'unité gage de la survie du continent, ceux-ci ont opté pour leur souveraineté aux dépens de celle du continent.

La singularité et la spécificité de l'Afrique dans ce monde jouent un rôle déterminant dans l'élaboration et la construction de son identité et dans l'amorce d'un développement harmonieux du continent. Le rôle qu'elles y jouent dépend essentiellement de la façon d'être des individus et des peuples africains ainsi que leur façon d'appréhender leur différence vis-à-vis des autres. Cette différence peut avoir des conséquences constructives ou destructives selon que les peuples et les cultures qui s'en servent. Mais, en

#

Afrique, cette différence est au fondement de presque toutes les crises. Voyons comment elle peut être source de conflit ? Et en quoi est-elle un obstacle au panafricanisme ?

2. LES REPLIS IDENTITAIRES COMME OBSTACLE AU PANAFRICANISME

Lorsque la nécessité de s'unir gagna l'ensemble du continent ; au moins par idéal, il sembla que les Africains se soient attachés au panafricanisme. Mais au moment de passer à la concrétisation du rêve et d'organiser des unions entre États, des dissensions idéologiques apparurent. Les États n'étaient pas tous d'accord sur la forme et la nature de l'union à adopter parce qu'ils voyaient en celles-ci la voie par lesquelles ils perdraient leur souveraineté nouvellement acquise.

Un clivage se dessina, manifeste dans l'ensemble des rassemblements sous régionaux créés entre 1958 et 1963 et dans les bases de l'Organisation de l'Unité Africaine. À cet égard, l'unité gouvernementale proposée par Nkrumah fut loin d'emporter la majorité, son projet tomba peu à peu en désuétude.

Cependant, relativement à la forme du panafricanisme, deux conceptions s'affrontaient, sans toutefois être en complète opposition : le continentalisme et le régionalisme. Au sujet la nature du panafricanisme, certains et notamment Nkrumah, prônaient le supranationalisme ; d'autres se contentaient d'une simple coopération, moyen par lequel ils garderont toujours leur souveraineté⁵.

⁵ La souveraineté, c'est la capacité dont dispose les États d'agir sans autorisation ni contrôle extérieurs. Elle est, au regard du principe d'égalité des États, affirmée comme valeur fondatrice du droit international. Cette conception, donne libre cours aux *États* de faire ce qu'ils veulent chez eux, sans avoir à rendre compte à l'extérieur, et elle tiendra bien aussi longtemps que l'État restera replié sur lui-même comme une entité close et opaque.

#

Pour ce qui concerne la forme, nous aurons d'une part, Nkrumah qui fonde sa pensée politique sur le continentalisme. Et cela s'aperçoit à travers cette pensée :

Néanmoins, je suis persuadé que les forces qui nous unissent font plus que contrebalancer celles qui nous divisent. Quand je rencontre d'autres Africains, je suis toujours impressionné par tout ce que nous avons en commun. Ce n'est pas seulement notre passé colonial, ou les buts que nous partageons : cela va beaucoup plus profond. Le mieux est de dire que j'ai le sentiment de notre unité en tant qu'Africains. (Kwame NKRUMAH, 1994, p. 159).

Cette pensée de Nkrumah laisse voir sa conviction politique ainsi que sa conception du panafricanisme. En effet, Kwame NKrumah envisageait certes l'union des États africains comme un moyen de libération du continent, mais également comme un moyen de parvenir au développement économique. Raison pourquoi, il opte pour une union à l'échelle continentale.

Nkrumah considérait que les forces qui unissaient les Africains dépassaient les obstacles que constituaient pour certains les diversités culturelles et linguistiques.

Par ailleurs, Cheikh Anta Diop pensait au contraire l'évidence de l'unité culturelle de l'Afrique. L'organisation de la famille, l'organisation de l'État, les conceptions philosophiques et morales étaient communes à l'ensemble des africains «(...) découlant d'une adaptation similaire aux mêmes conditions matérielles d'existence.» (Cheikh Anta DIOP, 1974, p. 40). C'est cette communauté culturelle que Senghor qualifiait d' «africanité» ; elle justifiait une organisation commune à l'échelle du continent et notamment la création d'un Marché Commun africain qui permettrait de regrouper les ressources et de définir une politique commerciale commune à l'égard des étrangers.

D'une manière générale, les Africains étaient attachés à l'idéal d'un continent uni. Plusieurs Constitutions en témoignaient et notamment celle de la Guinée, de la Tunisie, du Mali, prêtes à sacrifier leur souveraineté individuelle

#

au profit de l'unification générale de l'Afrique. (Cheikh Anta DIOP, 1974, p. 176). Toutefois, le continentalisme heurtait de front le courant régionaliste.

Toutefois, régionalisme et continentalisme n'étaient pas en opposition absolue. Nkrumah notamment, malgré son attachement au continentalisme, considérait que le régionalisme était une première étape, voire un moyen de réaliser l'union à l'échelle du continent. (Cheikh Anta DIOP, 1974, p. 175).

Comme on peut bien le voir, Nkrumah envisageait l'unité de l'Afrique sur le plan continental c'est-à-dire avec un marché commun extérieur, une diplomatie commune, une taxe douanière, une force africaine, une économie commune, une monnaie commune, un représentant commun à l'O.N.U, un parlement commun etc... Il envisageait une unité selon le modèle américain, c'est-à-dire le fédéralisme, dans lequel chaque État est souverain. Mais, ce modèle sur le plan diplomatique aurait une voie commune. Il serait à cet égard contrairement au régionalisme qui perpétue le système Balkan des impérialistes, en mettant en retard le continent sur le plan de l'intégration économique et politique et, par contrecoup, affaiblit le continent sur le plan diplomatique. (Cheikh Anta DIOP, 1974, pp. 236-245).

Cependant, la politique de sous régionalisation qui sera rappelée dans plusieurs des actes de l'OUA avait essentiellement pour but ultime l'intégration du continent dans une vaste communauté africaine à travers un processus progressif. Cette intégration qui est multisectorielle était divisée en quatre secteurs : intégration économique, intégration politique, intégration sociale et intégration culturelle (Kwame NKRUMAH, 1994, pp. 177-200).

Dans cet ordre d'idée, par sa résolution CM/464 (XXVI) l'OUA divise l'Afrique en cinq (5) grandes sous régions : Afrique du Nord, de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Sud et chacune de ces régions doit s'intégrer dans une seule organisation sous régionale. Les dissensions se sont manifestées de manière plus forte au sujet de la nature de l'union.

#

Cependant, le fédéralisme de Nkrumah devait posséder des pouvoirs supranationaux. En effet, il faut préciser qu'une organisation «super étatique» ou «supranationale» est : «une organisation pourvue de pouvoirs réels de décision non seulement à l'égard des États membres mais aussi à l'égard des ressortissants de ces États.» (Guillien. R et Vincent. J, 1995, pp. 391-583) Cela signifiait que les États devaient opérer un transfert de pouvoirs et de compétences souveraines au profit de l'union. Les populations et les ressources devaient être mises en commun pour se protéger du colonialisme qui, selon le leader ghanéen, revenait sous forme déguisée.

L'union continentale était indispensable pour construire un système économique et social fort comparable à celui des pays les plus avancés. Cela passait par la création d'un Marché commun à l'échelle de toute l'Afrique, nécessaire au développement de l'économie et des moyens de transport ainsi qu'à l'exploitation des richesses agricoles et minérales. Ceci, dans le cadre d'un gouvernement unifié des États africains qui aurait besoin d'une monnaie unique, d'une zone monétaire et d'une banque centrale d'émission. (Kwame NKRUMAH, 1994, pp. 248-254).

En outre, les stratégies militaires et de défense devaient être unifiées afin de protéger le continent en contre toute attaque d'un État particulier. Un fondement politique commun était ainsi nécessaire, selon Nkrumah pour l'unification des politiques de planification économique, de défense et de relations diplomatiques avec l'étranger. (Kwame NKRUMAH, 1994, pp. 248-254).

La majorité des chefs d'État africains se sont opposés au projet de Nkrumah au nom de la prudence et du réalisme. Ils considéraient que les solidarités qui les unissaient n'étaient pas assez fortes pour créer une organisation supranationale. D'une manière générale, la supranationalité et l'idée de fédération (même au niveau régional), emporta peu de succès. Les chefs d'États ont préféré majoritairement s'entendre sur une simple coopération, laissant intactes les souverainetés.

#

L'euphorie des indépendances avait détourné les nouveaux dirigeants post coloniaux de toute vision prospective d'une Afrique unie, solidaire et plus forte pouvant s'affirmer dans les relations internationales. Dans le contexte de la guerre froide, marqué par des enjeux de puissance et de domination, Les Chefs d'Etats ont préféré majoritairement œuvrer pour le développement de la coopération entre une époque où la plupart des Etats africains venaient d'accéder à l'indépendance, la force du nationalisme naissant constituait un obstacle insurmontable pour tout projet à vocation supranationale. C'est ce qui amène Yves Person à dire que « Les indépendances africaines ont consacré la fin du panafricanisme » (Jérôme SANOU, 1977, p. 22) et Vladimir Diodio fait remarquer que « Chaque État essaie de balayer devant sa propre porte avant de balayer devant celle des autres » (Vladimir DIODIO, 1976, p. 73).

Chaque État s'engageait donc dans l'entreprise de construction nationale en suivant le modèle de l'État Nation hérité de la période coloniale. L'expérience a prouvé que ce choix n'était ni judicieux ni réfléchi. En effet, la construction de l'État- Nation sur un espace flou et exigü, au détriment d'un minimum d'unité à l'intérieur d'aires géographiques et culturelles semblables, s'était avéré lourd de conséquences, non seulement pour cet État lui-même, mais pour l'ensemble du continent (Ahmed Mahamed GHADI, 2009, p. 23). L'État-Nation africain est aujourd'hui, face à lui-même et face à la communauté internationale un échec. Les unions sont donc restées pour la plupart au stade d'une coopération politique, économique, sociale ou culturelle, souvent technique autour des transports ou de l'éducation. C'est ce que fait remarquer Yacouba Zerbo lorsqu'il affirme:

En refusant d'accomplir l'acte qui consacre l'indépendance véritable, les nouveaux responsables africains ont ouvert la voie au néo-colonialisme, c'est-à-dire la coopération. C'est pourquoi, déclarait le général de Gaulle : "Nous avons changé la colonisation en coopération parce que l'objet de la colonisation qui était de créer pour la métropole des zones d'influences politico-économiques et d'assurer le rayonnement de la civilisation métropolitaine était sauvegardé par la coopération" (2003, p. 117).

Ainsi, la supranationalité a été rejetée en raison de solidarités que les chefs d'Etats africains ne considéraient pas assez fortes pour créer une

#

organisation super étatique. Contrairement à Léopold Sédar Senghor et Cheikh Anta Diop qui envisageaient l'unité du continent à partir de ses différentes cultures, les leaders africains considéraient que les disparités, tant culturelles que démographiques et économiques, étaient trop imposantes.

Enfin, il ne faut pas nier l'influence de la politique des anciennes puissances coloniales, qui fit obstacle, selon Lansiné Kaba et Philippe Decraene, à la réalisation de l'unité de l'Afrique.

Les anciennes métropoles n'auraient pas eu intérêt à l'unification des États africains dans la mesure où il était plus facile de traiter avec des États pris individuellement plutôt qu'avec un ensemble unifié. À cet égard, la Grande Bretagne et la France du général De Gaulle furent accusées d'opposition respective à l'institutionnalisation de la fédération Est-africaine ainsi qu'à l'idée de constitution des fédérations de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F) et de l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.) (Kwame NKRUH, 1994, p. 170) ; l'ancienne administration coloniale (Française et Anglaise) étant réticente, selon Lansiné Kaba, aux fédérations africaines qui, plus fortes que les États individuels, pouvaient lui échapper.

Au regard de ces différentes raisons, les États devenus souverains, ont résisté à toute politique d'intégration ; les différents rassemblements sous régionaux et régionaux tenus dans les années soixante l'illustrèrent ce fait. Malgré tout, la voie vers la réalisation de l'unité africaine s'est ouverte et tout semble indiquer que l'idéal panafricain se réalisera.

En effet, le nombre d'organisations sous régionales dans les années soixante révélait le désir des États africains de s'unir. Mais les obstacles étaient trop nombreux. Ces unions furent souvent inefficaces et parfois échouèrent.

Ces obstacles étaient les mêmes à la veille du sommet d'Addis-Abeba instituant l'Organisation de l'Unité Africaine. Les clivages idéologiques quant à

#

la forme et la nature de l'unité continentale s'exprimèrent à haute voix, mais l'urgence et la gravité de la situation politique africaine permirent d'aboutir au consensus.

3. L'INTÉGRATION AFRICAINE ET LA RÉALISATION DU PANAFRICANISME

Le panafricanisme est une idée noble qui peut se réaliser et contribuer efficacement au devenir du continent africain. Mais comment ? Et à partir de quoi ?

Conscient du fait qu'une théorie sans pratique est vaine, et que le panafricanisme est un projet théorique, Nkrumah propose le consciencisme comme démarche pratique dans la réalisation du panafricanisme. Pour mieux saisir sa méthode, interrogeons-nous sur ce que c'est que le consciencisme. Qu'est-ce que le consciencisme ? Comment se présente-t-il ? En quoi peut-il permettre la réalisation effective du panafricanisme en Afrique ?

Le Consciencisme se définit comme «l'ensemble, en termes intellectuels, de l'organisation des forces qui permettront à la société africaine d'assimiler les éléments occidentaux, musulmans et euro-chrétiens présents en Afrique et de les transformer de façon qu'ils s'insèrent dans la personnalité africaine. Celle-ci se définit elle-même par l'ensemble des principes humanistes sur quoi repose la société africaine.» (Kwame NKRUMAH, 2009, p. 98).

Comme on peut bien le voir à partir de cette définition, le Consciencisme est cette doctrine philosophique conçu par Kwame Nkrumah, d'abord comme preuve de l'existence d'une pensée africaine, ensuite comme contribution à l'émergence de cette pensée ou philosophie africaine, enfin comme moyen d'un vivre ensemble harmonieux à partir d'une intégration florissante qui puise ses sources et ressources dans nos valeurs culturelles africaine, gage de tout développement. Il est «la prise de conscience de l'homme colonisé, dans une situation d'oppressé, d'où la nécessité de s'en défaire» (Jean Gobert TANO, 2015, p. 85).

#

En effet, à partir du consciencisme, Nkrumah met l'accent sur la pensée comme fondement, comme base de tout cheminement et de l'organisation de toute société humaine qui veut se faire une place dans le concert des Nations. «...Le consciencisme philosophique, soutient philosophiquement un projet culturel : la réalisation de l'unité africaine, une nouvelle entreprise de la repersonnalisation africaine.» (Babacar SINE, 1983, p. 101).

À partir de cette idée, Nkrumah veut aussi interpeller la société africaine sur l'importance de l'éducation. L'éducation, en tant que « Mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain, avec pour objet non seulement le développement intellectuel c'est-à-dire l'instruction, mais encore la formation physique et morale, l'adaptation sociale... à partir de Système ou de traité d'éducation. » L'éducation est, donc pour Nkrumah, le socle de tout développement. C'est à travers lui que Nkrumah compte intégrer les États africains. Pour lui, l'éducation est le vecteur de la prise de conscience. Seule l'éducation peut éclairer sur l'enjeu de l'assimilation des éléments Occidentaux, musulmans, eurochrétiens dans la construction de la personnalité africaine.

C'est bien à cela que répond le consciencisme, c'est pourquoi Nkrumah le définit comme « ...l'ensemble, en termes intellectuels... » ; Or, l'intellectuel, c'est celui qui a été à l'école, a suivi une formation et a été inséré dans la société pour faire² valoir ce qu'il a appris. C'est celui qui possède l'instruction et est amené à le diffuser par l'enseignement. Nous dirons avec Platon que c'est celui qui a vu la lumière et qui est appelé à le faire découvrir aux autres. De ce fait, en fondant le consciencisme sur l'agir « intellectuel », Nkrumah veut montrer que le développement de l'Afrique passe nécessairement par l'éducation en tant que système et l'intellectuel devient donc acteur de ce système qu'il maîtrise et qui doit être le porte flambeau de ce développement. C'est lui qui doit sensibiliser la masse sur les principes qui fonderont un vivre ensemble profitable à l'ensemble de la société africaine et du continent tout court, mais aussi les sensibilisés sur l'importance de

#

s'ouvrir aux autres et au monde. Mais, surtout de s'ouvrir à soi. Car, s'ouvrir à soi permettra de mieux s'ouvrir aux autres.

Comme nous pouvons le constater, le consciencisme se veut une pyramide à trois échelles : éducation/formation, ouverture et intégration (assimilation). En se présentant ainsi, le consciencisme se pose comme base ou fondement pratique de l'unité du continent c'est-à-dire du panafricanisme. Il est en termes pratique, l'organigramme qui structurera la société africaine dans son mode et son fonctionnement. Et, c'est de cette organisation que découlera la stabilité même de l'Afrique. En effet, le panafricanisme en tant que projet politique et purement théorique, ne peut voir le jour sans l'éducation de la masse, la sensibilisation des Hommes politiques, l'éducation à la bonne gouvernance et à la démocratie et à l'éthique, aussi sans une ouverture des États et des citoyens au sein du continent et à l'égard des autres peuples vivants sur le continent et ailleurs et enfin sans une véritable intégration. C'est bien ce que se propose le consciencisme. En plus d'être une arme d'intégration, le Consciencisme est aussi et surtout chez Nkruamh le moyen de la réalisation des États-Unis d'Afrique. C'est surtout cela, l'enjeu du consciencisme.

Par ailleurs, Cheikh Anta Diop dans son ouvrage Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique Noire, insiste sur la construction d'un État fédéral d'Afrique. Pour arriver à cet État, Diop pose l'Intégration africaine comme la condition sine qua non de l'Unité politique, culturelle et économique de l'Afrique. À partir cette intégration africaine, les nombreux problèmes de migrations en Afrique subsaharien auront gain de cause.

En effet, l'intégration favorise «...une valorisation de la perception de l'étranger du migrant dans l'espace principal des mouvement des populations » (Pierre, KIPRE, 2010, p. 105). Ainsi donc pour une meilleur stratégie d'intégration régionale telle que prôné par Ckeihk Anta Diop, Pierre Kipré pense que :

#

La politique des migrations doit être une politique régionale fondée sur les actions régionales de proximité (par exemple l'aménagement concerné et conjoint des hommes de frontière) et visant à fixer les populations migrantes fragilisées par l'inadaptation de leur espace de vie et de leur méthode de production. Cela suppose avec des compétences supranationales, d'abord la crédibilité des institutions chargées de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. (Pierre KIPRE, 2010, 106).

Seule à ce prix que l'intégration africaine sera une réalité et contribuera efficacement à résoudre les problèmes africains de développement.

Conclusion

L'enjeu fondamental du panafricanisme ou des États-Unis d'Afrique est l'intégration économique, culturelle, sociale et enfin politique de l'Afrique. À l'heure de la mondialisation, au moment où le monde parle en termes de grands ensembles et même de «grand village planétaire», et où la notion d'État est complètement précarisée par rapport aux grands ensembles, l'Afrique ne peut plus s'offrir le luxe de prétendre au développement dans les micro entités, exiguës que sont nos États. L'Afrique doit penser à un grand ensemble qui, comme l'a dit Nkrumah, pèsera véritablement sur le plan international. En effet, le but ultime du panafricanisme ou des États-Unis d'Afrique est de lutter contre la balkanisation de l'Afrique avec une suppression des frontières issues de la colonisation afin d'arriver à une unité du continent, berceau de l'humanité. Pour ce fait, il faut mettre fin aux replis identitaires qui entraves la réalisation de ce merveilleux projet, par l'expérience de l'altérité, qui consiste à s'ouvrir. C'est à ce prix que l'Afrique réussira le pari de sa survie et répondre aux exigences du développement durable.

Références bibliographiques

Anta Cheikh DIOP, *Civilisation ou Barbarie*, Paris, Présence Africaine, 1981. 472 p.

Anta Cheikh DIOP, *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*, Paris, Éditions. Présence Africaine, 1974, 124 p.

Bamba ASSOUMAN, *Thèse Unique de Doctorat*, soutenue publiquement le 30 Janvier 2007, à l'Université de Cocody, Abidjan.

#

Babacar SINE, *LE MARXISME , devant les sociétés africaines contemporaines*, Paris, Présence africaine, 1983, 210 p.

Bwemba BONG, *quand l'Afrique était l'or noir de l'Europe*, Paris, Édition Anibwé, 2010. 242 p.

David Musa SORO, *L'intégration, condition de la paix et du développement en Afrique*, Abidjan, Les Éditions Balafons, 2011, 118 p.

François PARTANT, *La fin du développement, naissance d'une alternative*, Paris, François Maspero, 1982.

George PAMDORÉ, *Panafricanisme ou communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*, Paris, Présence africaine, 1961, 471 p.

G. W. F. HEGEL, *La Raison dans l'Histoire*, traduction nouvelle, introduction et notes par KOSTAS PAPAIOANNOU, Paris, Union générale d'édition, 1965, 312 p.

Hubert KAMPANG, *Au-delà de la Conférence nationale pour les Etats-Unis d'Afrique*, Paris, l'Harmattan, collection Afrique, 2000, p159, pages 252.

Jean-Claude BARREAU, *Où est le mal ?*, Paris, Seuil, 1969. Pages 111.

Jean Gobert TANOÛ, *LA FRANÇAIFRIQUE COMME PERVERSION D'UNE INTUITION, Réflexion sur la colonisation positive*, Paris, les Éditions du Panthéon, 2015, 202 p.

Kwame NKRUMAH, *L'Afrique doit S'Unir*, Paris, Présence Africaine, première édition 1964, dernière édition «Collection Panafricanisme», 1994, 266 p.

Kwame NKRUMAH, *Le Consciencisme*, Paris, Présence africaine, première édition 1976, dernière édition «Collection Panafricanisme», 1976, 146 p.

Ligue Panafricaine UMOJA, *le Panafricanisme en quelques questions*, livret n°3, collection LPU, Yaoundé, septembre 2012.

Pierre KIPRÉ, *MIGRATIONS EN AFRIQUE NOIRE, la construction des identités nationales et la question des étrangers*, Les Éditions du CERAP, Abidjan, 2010, 162 p.

Sous la Direction de David Musa SORO, *Propos d'intégration*, Abidjan, Les Éditions Balafons, 2011, 180 p.

#

Webographie

Abou SANGARE, « La ruse de la raison dans les relations internationales », in *Implications philosophiques*, Revue internationale de philosophie, (en ligne), consultée en Juin 2015 sur www.implications-philosophiques.org.

Francis AKINDÈS, « Le lien social en question dans une Afrique en mutation », Article publié dans l'ouvrage sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville, *Souverainetés en crise*, pp. 379-403. Collection: *Mercure du Nord*. Québec: L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 2003, 569 pp.

Lucien AYISSI, « Le problème du vivre-ensemble entre le même et l'autre dans l'État postcolonial d'Afrique noire », in *QUEST: An African Journal of Philosophy / Revue Africaine de Philosophie* XXII: 121-140.

Yacouba ZERBO, « La problématique de l'unité africaine » (1958-1963), *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2003/4, n°212, p.113-127. DOI: 10.3917/gmcc.212.0113.

« Défis identitaires et culturels en ce début du 21ème siècle », in *RÉSEAU MULTIDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES* 21 janvier 2008, RMES/NA/2008/03, p. 3.

Dictionnaires, revue et mémoire

Dictionnaire Larousse, définition de Panafricanisme: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/panafricanisme/57545> [archive].

« Défis identitaires et culturels en ce début du 21ème siècle », in *RÉSEAU MULTIDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES* 21 janvier 2008, RMES/NA/2008/03, p. 3.

Le lexique de Guillien R. et Vincent J., *Termes juridiques*, Paris, Dalloz, 1995.

Le Grand Robert de la Langue française, version électronique, deuxième édition dirigée par Alain REY du Dictionnaire Analogique et Alphabétique de la Langue française de Paul ROBERT.

Jérôme SANOU, *Les résolutions de l'OUA*, Mémoire de Maitrise, Université du Bénin, Lomé, 1977.

Vladimir DIODIO, *Revue française d'étude africaine*, no37, Paris, Janvier 1976.

#